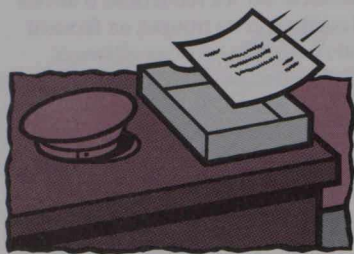


CHRONIQUE DE LA DÉFENSE



La politique de défense du NPD

■ Le Nouveau Parti démocratique a présenté le 31 juillet dernier sa réponse au Livre blanc du gouvernement sur la défense. Le NPD ne nie pas qu'il existe effectivement un «écart entre les engagements et les ressources», et à l'instar du gouvernement, il se déclare très favorable à un renforcement de la Marine. Comme on pouvait s'y attendre cependant, on constate d'importantes divergences sur d'autres questions.

Si les auteurs du Livre blanc attachent énormément d'importance au rôle du Canada en Europe, le NPD, en revanche, déclare que le Canada est désormais en mesure de contribuer de façon plus efficace au maintien de la paix et de la sécurité en se retirant de l'OTAN. Il n'y a plus aucune justification militaire à la présence des Forces canadiennes en Europe. Il conviendrait de rapatrier ces troupes, de les moderniser et de les équiper afin qu'elles soient transportables par air et qu'elles puissent réagir rapidement et efficacement en cas de nécessité. Le NPD ne précise pas cependant les circonstances où l'on aurait recours à cette armée mobile.

Le NPD estime que le Canada ne devrait pas permettre que son territoire soit utilisé que ce soit par les États-Unis, pour la mise à l'essai de leurs missiles de croisière, par les forces aériennes de ses alliés de l'OTAN, pour des vols d'exercice à basse altitude, ou pour une quelconque manœuvre liée à l'Initiative de défense stratégique des États-Unis (IDS). Enfin, le Canada devrait refuser toute participation à l'IDS ou à l'IDA américaine (Initiative de défense aérienne).

Même si le NPD voudrait que notre pays se retire du NORAD, il avance par ailleurs que le Canada devrait négocier avec les États-Unis un nouvel accord qui aurait en apparence le même objectif, mais en vertu duquel il assumerait l'entière responsabilité de «la défense classique de sa partie de la moitié septentrionale du continent nord-américain».

Ainsi, le Canada aurait la «maîtrise» du nouveau Système d'alerte du Nord (il a déjà été décidé que les stations seraient exploitées par les Canadiens, mais la proposition du NPD ne dit pas si le Canada devrait acheter les stations aux États-Unis, contrôler les informations qu'elles permettent d'obtenir, ou les deux). Le Système d'alerte du Nord serait alors complété par des avions AWACS (systèmes aéroportés d'alerte et de contrôle) et des CF-18 relevant du Canada.

Si l'on en croit le NPD, la Marine canadienne devrait être équipée d'un deuxième groupe de frégates de patrouille, si ce n'est d'un troisième. Il faudrait également acheter de nouveaux hélicoptères de lutte anti-sous-marin, ainsi que de nouveaux avions de patrouille à long rayon d'action et des dragueurs de mines. Dans l'Arctique, il conviendrait d'installer des capteurs fixés dont l'action se combinerait à celle des brise-glaces et des aéronefs pour assurer la surveillance. Au lieu des sous-marins nucléaires proposés par le gouvernement, le NPD pense que le Canada devrait acheter douze sous-marins à propulsion classique à la fine pointe du progrès, lesquels permettraient d'assurer dans l'Arctique une surveillance appropriée et de détecter la présence d'intrus dans les «corridors d'accès stratégiques».

Calendrier de mise en oeuvre du Livre blanc

■ Dans une entrevue accordée à M. David Cox, ancien Directeur de la recherche à l'Institut, M. Perrin Beatty, ministre de la Défense nationale, a précisé que la décision quant au type de sous-marin nucléaire dont le Canada allait se doter ne serait prise que plus tard dans le courant de l'année ou au début de l'année prochaine; le choix de l'entrepreneur principal sera fait dans les douze mois qui suivront l'annonce de cette décision.

Le Groupe-brigade canadien transportable par air et par mer (CTAM) devrait en principe rester en Norvège tant que l'OTAN n'aura pas trouvé d'unité de remplacement. Le Ministère a indiqué que l'OTAN attendait une recommandation portant sur une éventuelle brigade de remplacement d'ici la fin de l'année.

Les CF-18 : une vie utile moins longue ?

■ Si l'on en croit un article paru le

17 août dernier dans *Aviation Week and Space Technology*, la vie utile des avions de combat canadiens CF-18 fait actuellement l'objet de controverses. L'article précise que les données recueillies lors de l'essai de l'un de ces avions ont révélé l'existence de certains problèmes structurels liés à la «cloison de fixation de l'aile arrière». Cet élément sert à faire contrepoids aux pressions exercées sur les ailes pendant le vol. En mettant les choses au pire, ce problème pourrait raccourcir d'environ un tiers la vie utile de l'avion, qui ne serait plus dans ce cas de vingt ans, mais de douze. En outre, l'auteur de l'article précise que les pales d'hélice de la turbine et

du compresseur se trouvant dans les moteurs de l'avion devront être remplacées beaucoup plus tôt que prévu (la vie utile en serait écourtée de 20 p. 100). L'article précise que des fonctionnaires haut placés du MDN avaient qualifié les essais et les conclusions qu'on en avait tirées «d'entièrement théoriques, et dans le meilleur des cas, de prématurés».

Si l'on en croit un rapport de la *Canadian Press* daté du 18 août dernier, un officier supérieur du Commandement aérien de Winnipeg aurait déclaré que les pilotes des CF-18 avaient reçu l'ordre de manier les appareils avec précaution afin d'allonger leur durée de vie. Toujours d'après le rapport, ces instructions

NOUVELLES DE L'OTAN

Réunion ministérielle

■ La réunion ministérielle du Conseil de l'Atlantique Nord a eu lieu les 11 et 12 juin dernier à Reykjavik. La déclaration publiée à l'issue de la réunion évoquait la possibilité que de véritables progrès s'accomplissent dans les relations Est-Ouest, et en particulier, dans le domaine de la limitation des armements. Les ministres se sont une fois de plus déclarés en faveur d'une élimination totale de tous les missiles INF soviétiques et américains à longue portée et ils ont appuyé l'idée d'inclure les missiles INF à courte portée (500-1 000 km) à tout accord qui porterait sur les INF. On pouvait lire par ailleurs dans le communiqué que la conclusion d'un accord aisément vérifiable sur les INF serait considérée comme un élément important d'une «stratégie cohérente et globale de limitation des armements et de désarmement». Au nombre des autres éléments d'un accord plus complet de limitation des armements, mentionnons une réduction de 50 p. 100 des arsenaux stratégiques nucléaires américain et soviétique, l'élimination totale des armes chimiques et enfin, la fixation de «niveaux stables et sûrs en ce qui concerne les forces classiques» en Europe.

Lord Carrington prend sa retraite

■ Lord Carrington, secrétaire général de l'OTAN, a annoncé qu'il quitterait son poste en juin 1988. M. Carrington occupe ces fonctions depuis 1984. Jusqu'à présent, deux candidats ont été officiellement proposés par leurs gouvernements respectifs soit l'ancien premier ministre norvégien, M. Kaare Willoch, et le ministre de la Défense ouest-allemand, M. Manfred Wörner. Dans un reportage paru le 2 juillet dans le *New York Times*, on signalait que le ministre belge des Affaires étrangères, M. Léo Tindemans, pourrait lui aussi poser sa candidature.

L'article indiquait par ailleurs que le choix dont dispose l'Alliance pour assurer le remplacement de M. Carrington semble restreint. Compte tenu des tensions perpétuelles existant entre la Grèce et la Turquie, aucun de ces deux pays ne peut accepter qu'un citoyen du camp adverse soit nommé; par ailleurs, il n'est guère possible à la Grande-Bretagne et aux Pays-Bas de proposer un candidat, puisque deux ressortissants de chacun de ces pays ont déjà été secrétaire général de l'OTAN.

Un nouveau chef militaire de l'OTAN prend son commandement

■ Le général de l'Armée américaine John R. Galvin a pris la relève du général Bernard W. Rogers à la tête du Commandement suprême des forces alliées en Europe (SACEUR), le 26 juin dernier. Le général Rogers a occupé ce poste pendant huit ans. Le général Galvin était jusqu'à présent chef du Commandement sud des États-Unis, dont le quartier général est à Panama. Si l'on en croit le *Washington Post* du 31 juillet, le général Galvin aurait déclaré qu'il avait très peu de réserves à exprimer relativement aux pourparlers actuels sur